

Moins d'argent pour les éoliennes

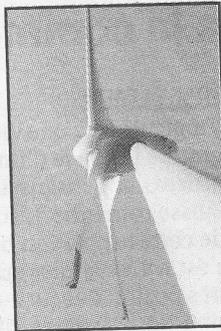
COURANT VERT ► Contrairement à ce que préconisait le Parlement, le Conseil fédéral ne versera pas plus de 20 centimes par kilowatt-heure d'énergie éolienne. Les projets de RhônEole ne semblent pas menacés.

OLIVIER HUGON

La nouvelle est passée pratiquement inaperçue. Elle a pourtant une incidence déterminante sur l'avenir de l'énergie éolienne en Suisse. Lundi dernier, le Conseil fédéral a en effet adopté la nouvelle ordonnance sur l'approvisionnement en électricité et l'ordonnance révisée sur l'énergie. Les Chambres avaient proposé il y a tout juste un an de rétribuer à prix coûtant l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Mais l'Exécutif a modifié le projet adopté par le Parlement en diminuant la rétribution de l'énergie produite d'environ 20%.

En clair, pour l'éolien, on passe ainsi de 23,5 centimes par kWh à 20 centimes par kWh pour les cinq premières années, puis à 17 centimes par la suite. Selon Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne, «*la Suisse laisse passer une chance. Même si les technologies actuelles permettent de produire à des conditions proches des prix du marché, les nouveaux producteurs ont besoin d'une aide au lancement*», note-t-elle dans un récent communiqué. «*Les tarifs d'injection fixés par la nouvelle ordonnance ne couvrent plus les coûts de production.*»

RhônEole sereine. Cet alarmisme, on ne le retrouve pourtant pas du côté du Valais. Chez RhônEole, qui exploite actuellement l'éolienne de Collonges, alors que celle de Martigny est en construction, le président Nicolas Mettan regrette évidemment cette décision. «*Le projet du Parlement prévoyait en outre des suppléments en fonction de l'altitude et de la puissance, des mesures abandonnées par le Conseil fédéral. Cela veut dire que seuls les meilleurs projets capables d'assurer un rendement suffisant, c'est-à-dire réalisés dans les meilleurs sites avec les meilleures machines, auront une chance et que plusieurs des nombreux projets envisagés devront peut-être être abandonnés.*» Mais pour la société basvalaisanne, avec l'expérience de deux exercices sur le site de Collonges, cette nouvelle ne change pas grand-chose. Jusqu'ici, l'énergie produite est en effet commercialisée à un prix légèrement inférieur à 20 centimes par kWh. «*Et nous parvenons malgré tout à amortir plus que correctement notre installation*, précise Nicolas Mettan, *mais il faut espérer qu'à l'avenir les prix des éoliennes ne continuent pas à augmenter trop fortement, en tout cas pas plus fortement que l'amélioration du rendement attendu de ces mêmes éoliennes, sinon la marge va se réduire.*»



Malgré la décision du Conseil fédéral, l'éolienne de Collonges demeure rentable.

BERTHOUD